



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Charpentier bois

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Charpentier bois

Sigle du titre professionnel : CHB

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 234s - Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles-

Code(s) ROME : F1503

Formacode : 22313

Date de l'arrêté : 04/03/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 11/03/2021

Date d'effet de l'arrêté : 27/04/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CHB

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois	08 h 30 min	À partir de dossiers techniques comprenant des plans et des consignes, le candidat réalise de manière professionnelle ses productions. La mise en situation professionnelle est divisée en 4 parties indépendantes. À chaque partie correspond un poste de travail : - Poste A : Trait de charpente. - Poste B : Façonnage pièce charpente. - Poste C : Préfabrication en structure bois. - Poste D : Montage d'une structure bois.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois	00 h 20 min	Voir page suivante.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		09 h 10 min	

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session d'examen, le candidat réalise un dossier technique en autonomie, conformément aux compétences visées et en lien avec un chantier de structure bois auquel il aura participé, conformément au cahier des charges suivant :

- Présentation globale du projet (client, coût du lot bois, système constructif, bois employé, durée du chantier, nombre de compagnons) ;
- Plan-masse du chantier pour le lot bois, avec emplacement et balisage des zones de stockage, des zones éventuelles de fabrication ;
- Les besoins en outillages et équipements de chantiers (listing avec l'utilisation de chaque outil) ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	5/34

- Les besoins en EPI et en sécurité (collective et individuelle), avec éventuellement les fiches techniques des équipements utilisés ;
 - Phasage chantier avec intégration des livraisons, approvisionnements et emplacement des matériels de manutention et de levage ;
 - Plan de réception du gros-œuvre ;
 - Plan d'exécution de l'implantation de la structure bois (tout ou partie) ;
 - Formalisation des autocontrôles (plan annoté, fiche), pour la réception des approvisionnements, des ouvrages en interface et des supports.
- Ces éléments pourront être réalisés sous format numérique (plans dwg ou autre, vues axonométriques, etc.), dans ce cas le candidat doit s'assurer avant sa présentation de la bonne compatibilité de ses éléments avec les ordinateurs du plateau de certification, ou sur support papier.

Pour l'évaluation, le candidat présente oralement pendant 00 h 10 min devant le jury ses productions. Pour cela, il dispose au besoin d'un poste de travail informatique. Puis, pendant 00 h 10 min, le candidat répond oralement aux questions du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	6/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle					
Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente	Les angles et les dimensions des herces sont corrects Les longueurs et cotes de taillage des pièces sont exhaustives et correctes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage	La planéité, le dégauchissement et l'équerrage des faces du bois corroyé respectent les plans de fabrication Les positions, dimensions et angles des façonnages respectent la fiche de taille La qualité et le traitement des faces visibles ou façonnées respectent les prescriptions du cahier des charges	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots					
Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis	Les dimensions et quantités des pièces débitées sont conformes aux fiches de débit Les moyens mis en œuvre favorisent le rendement de la production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis	Les sous-ensembles structuraux produits respectent les plans de fabrication Le marquage, le conditionnement et le stockage des sous-ensembles permettent leur identification, leur préservation et leur manutention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois					
Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois	Les besoins en outillages et équipements du chantier sont qualifiés et quantifiés de manière correcte et exhaustive Les modes opératoires des normes de sécurité et des notices techniques sont respectés Les signalisations et les balisages sont conformes aux normes de sécurité L'échafaudage monté est conforme au plan d'installation et aux dispositions prévues par le fabricant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois	<p>Les besoins en matériaux et accessoires du chantier sont qualifiés et quantifiés de manière correcte et exhaustive</p> <p>La distribution et la mise en place des matériaux et ouvrages sur le chantier favorisent leur préservation et leur manutention</p> <p>Les points de contrôle des approvisionnements et des ouvrages en interface sont vérifiés de manière conforme au dossier d'exécution</p> <p>Les implantations tracées respectent les plans d'exécution</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monter une structure bois					
Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois	<p>Les positions et réglages des ouvrages posés sont conformes aux tracés d'implantation et au dossier d'exécution</p> <p>Les éléments de stabilisation et leurs fixations sont conformes au dossier d'exécution</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois	<p>La qualité, les positions et le nombre des fixations sont conformes au dossier d'exécution</p> <p>Les modes opératoires des fixations respectent la documentation technique des fabricants</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	8/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Respecter des règles et des procédures	Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis
	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
	Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente
	Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage
	Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois
	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
	Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois
	Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CHB

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 40 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Pendant l'épreuve du candidat, le jury est présent 00 h 20 min lors de la présentation du projet lié au Questionnement à partir de productions.

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle des autres compétences, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Puis le jury conduit l'entretien final (00 h 20 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	9/34

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

La mise en situation professionnelle est divisée en quatre parties indépendantes. À chaque partie correspond un poste de travail.

L'organisateur assure la surveillance de la mise en situation professionnelle pour faire respecter l'enchaînement des parcours ainsi que les temps impartis sur les quatre postes de travail. Il veille à ce que les candidats ne communiquent pas entre eux.

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement en fonction du nombre de parcours simultanés et de la disposition spatiale des postes de travail du plateau technique de certification.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	10/34

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Charpentier bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	11/34

CCP

Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage	03 h 00 min	À partir de dossiers techniques comprenant des plans et des consignes, le candidat réalise de manière professionnelle ses productions. La mise en situation professionnelle se déroule sur les postes de travail Trait de charpente et Façonnage pièce charpente.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage	00 h 10 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	13/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	14/34

CCP

Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis	03 h 00 min	À partir de dossiers techniques comprenant des plans et des consignes, le candidat réalise de manière professionnelle ses productions. La mise en situation professionnelle se déroule sur le poste de travail Préfabrication en structure bois.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis	00 h 10 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	15/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	16/34

CCP

Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois	00 h 30 min	Voir page suivante.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

En amont de la session d'examen, le candidat réalise un dossier technique en autonomie, conformément aux compétences visées et en lien avec un chantier de structure bois auquel il aura participé, conformément au cahier des charges suivant :

- Présentation globale du projet (client, coût du lot bois, système constructif, bois employé, durée du chantier, nombre de compagnons) ;
- Plans masse du chantier pour le lot bois, avec emplacement et balisage des zones de stockage, des zones éventuelles de fabrication ;
- Les besoins en outillages et équipements de chantiers (listing avec l'utilisation de chaque outil) ;
- Les besoins en EPI et en sécurité (collective et individuelle), avec éventuellement les fiches techniques des équipements utilisés ;
- Phasage chantier avec intégration des livraisons, approvisionnements et emplacement des matériels de manutention et de levage ;
- Plan de réception du gros-œuvre ;
- Plan d'exécution de l'implantation de la structure bois (tout ou partie) ;
- Formalisation des autocontrôles (plan annoté, fiche) pour la réception des approvisionnements, des ouvrages en interface et des supports.

Ces éléments pourront être réalisés sous format numérique (plans dwg ou autre, vues axonométriques, etc.), dans ce cas le candidat devra vérifier avant sa présentation de la bonne compatibilité de ses éléments avec les ordinateurs du plateau de certification, ou sur support papier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	17/34

Pour l'évaluation, le candidat présente oralement pendant 00 h 10 min devant le jury ses productions. Pour cela, il dispose au besoin d'un poste de travail informatique. Puis, pendant 00 h 20 min, le candidat répond oralement aux questions du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	18/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Pendant l'épreuve du candidat, le jury est présent pendant la présentation du projet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	19/34

CCP

Monter une structure bois

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois	02 h 00 min	La mise en situation professionnelle se déroule sur le poste de travail Montage d'une structure bois.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois	00 h 10 min	L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle. Cet entretien est réalisé devant les ouvrages effectués lors de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	21/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Monter une structure bois

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Pour l'évaluation de la mise en situation professionnelle, le jury prend en compte les réalisations du candidat.

Le jury prend ensuite en charge l'entretien technique (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

L'organisateur détermine le nombre de surveillants nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Le surveillant s'assure que les candidats respectent les temps impartis et ne communiquent pas entre eux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	22/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Charpentier bois

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> · Une salle comprenant l'ensemble des postes de travail A des candidats. · Un plateau technique équipé en alimentation électrique pour le fonctionnement des machines collectives ou individuelles. Ce plateau technique accueille les trois postes de travail d'atelier de chaque candidat répartis en trois zones : <ul style="list-style-type: none"> - La zone qui accueille les postes de travail B. Les postes B produisent des poussières de bois. - La zone qui accueille les postes de travail C. Les postes C produisent des poussières de bois. - La zone qui accueille les postes de travail D. <p>L'atelier est équipé de systèmes d'aspiration et de filtration des poussières centralisées ou mobiles aux postes de travail (prévoir les zones de circulation de ces systèmes mobiles).</p>	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les aires de travail devront être suffisamment éclairées, dégagées et espacées les unes des autres. Prévoir les zones de circulation.
Questionnement à partir de productions	<p>Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Ce local comprend un poste de travail informatique tel que décrit dans le paragraphe ci-dessous.</p> <p>En fonction de l'organisation retenue, cette salle pourra être la même que celle pour les postes de travail A.</p>	La disposition des postes de travail garantit la confidentialité entre les candidats et une circulation fluide du surveillant pendant le déroulement de l'épreuve. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	23/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste de travail A : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Trait de charpente ».	1	Sans objet
	1	Poste de travail B : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Façonnage pièce charpente ».	1	Sans objet
	1	Poste de travail C : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Préfabrication en structure bois ».	1	Sans objet
	1	Poste de travail D : Comprend les ressources nécessaires à la phase de travaux « Montage d'une structure bois ».	1	Sans objet
	1	Pour le questionnement à partir de productions, le poste de travail informatique est en tout point identique au poste de travail informatique de la mise en situation professionnelle (poste A).	16	Ce poste de travail est utilisé par un candidat à la fois pour l'épreuve de questionnement à partir de productions.
Machines	1	Scie circulaire charpente, hauteur coupe 60 mm mini à 45°	4	Equipe le poste de travail B.
	1	Dégauchisseuse, largeur minimale de dégauchissage de 250 mm	16	Equipe le poste de travail B. La raboteuse et la dégauchisseuse peuvent être une seule et même machine dite « combinée ». Dans ce cas, le nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en 4ième colonne passe de 16 à 8.
	1	Imprimante A3 couleur.	16	Equipe les postes de travail A en

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	24/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				réseau.
	1	Kit perceuse visseuse sans fil avec 2 batteries, 1 chargeur et ses mandrins	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Raboteuse, largeur minimale de rabotage de 250 mm, hauteur maximale de rabotage supérieure à 160 mm	16	Equipe le poste de travail B. La raboteuse et la dégauchisseuse peuvent être une seule et même machine dite « combinée ». Dans ce cas, le nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en 4ième colonne passe de 16 à 8.
	1	Scie à onglet radiale, diamètre lame 260 mm mini	4	Equipe le poste de travail C.
	1	Scie circulaire charpente, hauteur coupe 45 mm mini à 45°	4	Equipe le poste de travail C.
	1	Ordinateur individuel de bureau PC Windows dont les caractéristiques respectent les recommandations minimales des éditeurs des logiciels. Ordinateur équipé d'un écran dont la diagonale est de 15 pouces minimum.	4	Equipe le poste de travail A. L'ordinateur doit être vidé de tout fichier de travail avant chaque nouveau démarrage d'épreuve d'un candidat
Outils / Outillages	1	Kit individuel d'outillage de sciage et de coupe : 1 cutter à lame rétractable et sécable + 1 ciseau ébauchoir de charpentier largeur 30 mm + 1 scie égoïne denture moyenne + 1 scie à guichet + 1 jeu de forêts métal HSS (diam 3, 4, 5 et 6 mm) + 1 jeu de mèches à béton SDSplus long 160 (diam 8 et 10 mm) + 1 jeu de mèches à bois (diam 8, 10 et 12 mm) + 1 mèche à bois plate diam 30 mm	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit collectif d'outillage pour la préfabrication en structure : 2 serre-joints à pompe 500 mm	4	Equipe le poste de travail C.
	1	Kit collectif d'outillage pour le montage de structure : 2 serre-joints à pompe 500 mm + 1 niveau à bulle + 1 règle alu de maçon de 1.50 m ou 2 m	4	Equipe le poste de travail D.
	1	Kit individuel d'outillage de frappe et pinces : 1 marteau de coffreur ou charpentier + 1 maillet de	1	Equipe le coffre à outils de chantier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	25/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		menuisier en bois + 1 pince multiprise grande capacité + 1 tenaille menuisier + 1 pince plate arrache-clous type Biberbar long 35 à 40 cm		individuel.
	1	Kit individuel d'outillage de mesure et de contrôle : 1 mètre ruban boitier larg 25 mm long 5 m + 1 double mètre 10 branches + 1 jauge de charpentier inox + 1 équerre graduée à talon + 1 fausse équerre	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit individuel d'outillage de traçage : 1 crayon mine graphite pour surfaces lisses (verre, métal) + 1 craie grasse industrielle hexagonale + 1 crayon de charpentier + 1 cordeau traceur poudre + 1 griffe à zinc en carbure + 1 compas à secteur + 1 compas à ressort porte crayon	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit individuel d'outillage de vissage : 1 clé à molette ouverture 34 mm + 2 clés à pipe débouchée (13 et 17) + 1 jeu d'embouts PZ (2 et 3) + 1 jeu d'embouts TORX (20 à 40) + 1 porte embout magnétique 6 pans mâle + 1 tournevis porte embout	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Kit individuel d'outillage divers : 1 chiffon en coton + 1 abrasif toile grain 100 + 1 ceinture porte outils/clous + 1 cordon prolongateur électrique de chantier	1	Equipe le coffre à outils de chantier individuel.
	1	Logiciel de dessin 2D (type Cadwork 2D ou Autocad par exemple).	1	Equipe le poste de travail A. Le logiciel doit être initialisé à l'état par défaut de l'éditeur : paramètres utilisateurs, gabarits, bibliothèques, fichiers modèles...
	1	Lot de fournitures de bureau : 1 gomme, 2 crayons et 10 feuilles blanches format A3.	1	Equipe le poste de travail A.
Équipements	1	Chaise et table suffisamment grande pour accueillir le poste informatique et les fournitures de bureau du poste de travail A.	4	Equipe le poste de travail A.
	1	Coffre à outils de chantier	1	Contient les kits individuels d'outillage.
	1	Paire de tréteaux de charpentier en bois, largeur 80 cm mini	1	Equipe le poste de travail B.
	1	Paire de tréteaux de charpentier en bois, largeur 80 cm mini	1	Equipe le poste de travail C.
Équipements de	1	Aspirateur d'atelier de poussières classe M (type CTM 48 E LE EC/B22 de Festool par exemple)	99	Le nombre total d'aspirateurs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	26/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
protection individuelle (EPI) ou collective				dépend de l'équipement en aspiration centralisée ou non des locaux, et de l'organisation des parcours. L'application de la réglementation prime et chaque candidat doit être en mesure d'utiliser les machines avec une aspiration homologuée.
	1	Masque FFP3 pliable avec soupape conforme à l'EN 149-1	1	Sans objet
	1	Casque anti-bruit conforme à l'EN 352-2	1	Sans objet
	1	Casque de chantier	1	Sans objet
	1	Paire de bouchons d'oreilles à usage unique conforme à l'EN 352-2	1	Sans objet
	1	Paire de chaussures de sécurité conforme à l'EN ISO 20235	1	Sans objet
	1	Paire de gants de manutention conforme à l'EN 388	1	Sans objet
	1	Paire de lunettes de protection conforme à l'EN 166 et à l'EN 170	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Lot de matières d'œuvre	1	Les ressources en matière d'œuvre sont définies dans le DTE Organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	27/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Charpentier bois est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Charpentier bois Arrêté du 04/04/2016		Charpentier bois Arrêté du 04/03/2021	
CCP	Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle	CCP	Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle
CCP	Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots	CCP	Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
CCP	Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois	CCP	Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois
CCP	Monter une structure bois	CCP	Monter une structure bois

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CHB	RE	TP-01301	03	11/03/2021	11/03/2021	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

